

Trois ans d'actions Un territoire transformé



agglo-moulins.fr

PROJETS. Toutes les actions menées ces trois dernière années !

ÉCONOMIE. Le développement s'accélère pour LOGIPARC 03

DEUXIÈME PONT. Ouverture prévue avant la fin de l'année

INTERVIEW. Pierre-André Périssol fait un premier bilan après trois ans d'actions

Retour en images



La Maison de l'Allier Sauvage ouvre ses portes à Villeneuve-sur-Allier

La Maison de l'Allier Sauvage, située à Villeneuve-sur-Allier, a été inaugurée en septembre. Ce projet est porté par l'association Allier Sauvage, qui souhaite y développer ses activités de recherche, de formation et de concertation. La « Maison de l'Allier Sauvage » se revendique pôle convivial de référence et de rencontre en lien avec la rivière et avec la Via Allier, grand itinéraire régional de cyclotourisme.



Une exposition d'été à la Maison des Métiers d'Art et du Design

Cosmolight, c'était le nom de l'exposition unique proposée cet été à la Maison des Métiers d'Art et du Design. Une aventure « supraluminique » en verre de Murano, par Marco Mencacci. Retrouvez tout l'actualité de la Maison des Métiers d'Art et du Design sur Instagram : mmadmoulins



Les élus en visite sur le chantier du deuxième pont

Les travaux du deuxième pont de Moulins entrent dans leur phase finale. Une visite était prévue, au début de l'été, afin de traverser l'ouvrage sur l'enrobé définitif, qui venait symboliser le passage d'une étape importante. Les travaux se poursuivent et l'ouvrage devrait ouvrir ses portes d'ici la fin de l'année.

sommaire

14

Pierre-André Périssol : Premier bilan après trois ans d'actions



LOGIPARC 03 : Le parc logistique en plein essor

4

Deuxième pont : Fin de chantier imminent

6

Les nouveaux équipements

8

Culture : La médiathèque fête ses 10 ans

12

Mobilité : l'Agglo développe ses transports

19

ensemble LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MOULINS COMMUNAUTE

Magazine trimestriel de la Communauté d'agglomération de Moulins, Direction de la Communication
8 place Maréchal de Lattre de Tassigny - CS 61625 - 03016 Moulins Cedex - Tél. 04 70 48 54 41
t.potelle@agglo-moulins.fr - www.agglo-moulins.fr

Directeur de la publication : Dominique Desforges-Desamin, Rédaction : Tristan Potelle

Mise en pages : XXI communication (03), Impression : Champagnac (15), Photographies : Moulins Communauté, J-M Teissonnier/Ville de Moulins, Adobe Stock, Amaury Sport Organisation (ASO) : Alex Broadway, Charly Lopez, Pauline Ballet
Distribution : Médiapost (Cébazat), Dépôt légal à parution - ISSN : 2103-7477, distribution toutes boîtes aux lettres.

Tirage : 39 000 exemplaires, papier issu de forêts écologiquement gérées.



agglomérique

Accédez aux contenus multimédia et suivez l'actu de Moulins Communauté sur votre smartphone.



@CAMoulins



agglomoulins



La grande braderie de rentrée, organisée par l'Académie du commerce de Moulins, a connu une forte affluence début septembre

Chers habitants de l'agglomération,

En cette rentrée, nous avons souhaité revenir sur nos trois années d'action au service de notre territoire et de tous ses habitants.

Il s'agit, au fil de ces pages, de vous présenter une synthèse des différents projets qui ont été menés à terme, ceux qui sont en cours de réalisation, et ceux que nous lancerons durant les trois prochaines années.

Vous pourrez ainsi constater que le travail des élus de Moulins Communauté n'a pas été vain et les résultats sont déjà palpables.

Nous avons engagé de vastes projets dans des domaines divers, mais qui ont tous pour finalités communes le développement et l'attractivité de notre territoire.

En effet, la complémentarité entre nos communes est notre grande force et nous l'entretenons, tout en agissant en faveur d'un développement équilibré de notre territoire.

Dans ce nouveau magazine, vous retrouverez donc les projets qui animent notre territoire parmi lesquels l'aménagement des berges de l'Allier, le développement économique avec



le LOGIPARC, les aides aux communes rurales, le deuxième pont sur l'Allier, ou encore le travail réalisé pour le patrimoine et de culture dans le cadre de notre label Pays d'Art et d'Histoire mais également l'ouverture de la Maison des Métiers d'Art et du Design.

Ce sont autant de projets auxquels nous avons cru et qui ont vu le jour. Ils contribuent chacun à leur manière à améliorer le cadre de vie des habitants et à générer des externalités positives sur notre territoire.

Nous souhaitons partager avec vous un premier bilan de ces trois années écoulées et nous sommes tout aussi enthousiastes pour les trois années qui s'annoncent.

Vous pouvez compter sur vos élus communautaires pour continuer à porter des projets ambitieux.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Pierre-André Périssol

*Président de Moulins Communauté
Maire de Moulins, ancien ministre*

LOGIPARC 03 en plein essor !

Ce qui était un pari il y a encore quelques années est aujourd'hui devenu une réalité. La logistique est un secteur qui compte pour Moulins et son agglomération, et les projets menés sur LOGIPARC 03 le confirment.

Ces trois dernières années, les projets se sont accélérés sur le parc logistique de Moulins Communauté. Après l'ouverture de LogInnov en 2020, le promoteur CONCERTO, spécialiste Français de la logistique concrétise la mise en service, cet été, d'un bâtiment de 18 000 m², exploité par un autre major de la logistique, GEODIS. Ce site est destiné à accueillir l'ensemble des pièces nécessaires à la maintenance et à la production de véhicules et matériels militaires. L'ouverture du site représente la création d'une cinquantaine d'emplois. Plus récemment, un nouveau permis de construire a été déposé pour un projet à l'ampleur inédite pour le parc de Montbeugny. C'est un acteur Français important de la vente en ligne qui vient de lancer le développement d'un bâtiment exemplaire, de haute qualité environnementale pour une surface de 62000 m², sur un terrain de 17 hectares au cœur du parc. Au total, pas moins de 250 emplois vont être créés à l'horizon du premier semestre 2025, date de livraison du bâtiment.

La logistique : un secteur qui compte

D'ici 2026, c'est près de 1000 emplois qui vont être créés sur le territoire communautaire dans le secteur de la logistique. Ces emplois vont être créés en grande majorité sur le LOGIPARC 03 et Moulins Communauté a décidé d'accompagner ces créations d'emplois en lançant le Forum des métiers de la logistique. Deux éditions ont déjà été organisées et devant la forte affluence, et l'intérêt manifeste du public et des partenaires, la collectivité souhaite pérenniser l'événement pour en faire un rendez-vous incontournable de l'emploi sur ce secteur. Un secteur de la logistique qui va représenter, à l'horizon 2026, plus de 2000 emplois sur notre territoire.



1000 emplois
en cours de création
sur LOGIPARC 03

2000 emplois
dans la logistique
sur l'agglo d'ici 2026



Philippe BOISMENU,
Vice-Président
en charge du
développement
économique
et commercial

Quel bilan faites-vous de cette première moitié de mandat ?

Il est plutôt satisfaisant. Le secteur du développement économique est l'un de ceux ayant le plus évolué ces trois dernières années sur notre territoire. Bien entendu, le développement du LOGIPARC 03 en est le premier indicateur. Il reste actuellement 16 hectares de disponible sur le site. Le reste est sous compromis de vente, en attente de permis de construire ou d'autorisations. Cela représente un potentiel de création de près de 1000 emplois, et c'est un engagement que l'on avait pris lorsque nous avons pris les choses en main il y a trois ans.

Quels sont les projets importants qui se concrétisent aujourd'hui ?

Au-delà de LOGIPARC 03, les autres zones d'activité de notre territoire se portent également très bien. Je pense à la zone des Petits Vernats, où plusieurs projets vont voir le jour et qui aujourd'hui ne dispose plus de foncier disponible. Je pense également à la zone de Bessay-sur-Allier, où des négociations sont en cours... Plusieurs implantations d'entreprises peuvent d'ailleurs être relevées sur notre territoire communautaire. Il y en a eu à Neuilly-le-Réal, Lurcy-Lévis, Avermes, Yzeure. Nous sommes un territoire dynamique qui attire les entreprises. Et nous avons une certaine cohésion de ce secteur avec le club des entrepreneurs qui a été lancé il y a plus d'un an. Il nous permet de faire se rencontrer les acteurs, discuter de certains sujets, et d'inviter des intervenants pertinents.

Quels sont les projets à venir pour les trois prochaines années ?

Je dirais que pour les trois ans qui viennent, il va falloir accompagner la concrétisation des projets dont nous venons de parler. Les constructions sur le LOGIPARC 03 vont démarrer en 2024 pour un an et demi de travaux. Il va falloir suivre ces dossiers, tout en étant vigilant à la nouvelle loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui est actuellement en discussion. Il faut prendre en compte cette potentielle contrainte pour éviter qu'elle ne devienne un frein au développement de notre territoire.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des cistudes d'Europe dans les corridors écologiques



Dès sa création, le parc a intégré deux corridors écologiques, des espaces préservés destinés à créer des écosystèmes favorables à la biodiversité. Une étude d'impact réalisée

en 2011 avait relevé la présence de la Cistude d'Europe, une variété rare et menacée de tortue d'eau douce. Le suivi de ces espaces a été confié à la Ligue de Protection des Oiseaux d'Auvergne. Un plan de gestion précis a été adopté. En 2021, l'organisme a livré les résultats d'une étude attestant des bienfaits de cette opération et identifiant un « succès de reproduction » sur le LOGIPARC. Une vingtaine de spécimen ont en effet été identifiés sur une tranche d'âge comprise entre 6 et 12 ans, des observations qui permettent de certifier qu'il existe bien un renouvellement de la population sur le site.

Moulins Communauté s'engage pour le climat

Après plusieurs mois de travail, le Plan Climat Air Energie a été adopté l'année dernière. Ce grand programme pour l'écologie place désormais le développement durable en étape incontournable dans tous les projets portés par la collectivité.

Le PCAET en quelques mots

Véritable plan d'action pour préserver notre environnement, le PCAET est un cadre général. C'est la feuille de route que va suivre la collectivité sur les thématiques du développement durable durant les prochaines années. Il prévoit différentes actions qui sont progressivement mises en place. Sur les 75 actions définies dans le PCAET, 25 sont directement portées par la collectivité.

Un forum pour la transition écologique

En octobre 2022, Moulins Communauté organisait, avec ses partenaires, la première édition du Forum de la transition écologique. Plusieurs sujets étaient au programme, avec la participation d'une cinquantaine d'exposants. Rôle de la haie en milieu

rural, compensation carbone forestière, bonnes pratiques liées au chauffage du bois, agrivoltaïsme et photovoltaïque, mobilité, traitement des déchets... Autant de thèmes qui s'inscrivaient en parfaite cohérence avec notre territoire.

Un économiste de flux à la rencontre des communes rurales

Depuis l'année dernière, la collectivité met à la disposition des 44 communes de l'agglomération un « économiste de flux ». Sa mission : rencontrer les maires des communes pour étudier précisément leur situation énergétique et envisager l'avenir. Il propose un accompagnement complet sur ces questions et notamment la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Un travail complexe où chaque commune doit être traitée au cas par cas. Le rôle de l'économiste de flux reste un rôle de conseil. Rien n'est imposé. Néanmoins, si des communes souhaitent investir sur la rénovation énergétique, l'économiste de flux peut être un soutien précieux, du montage des dossiers à la réalisation des travaux, jusqu'au suivi du bâtiment une fois les travaux effectués.

Des ruches pédagogiques et un verger partager

Depuis déjà plusieurs années, Moulins Communauté possède trois ruches, installées sur un terrain en plein cœur de l'agglomération. Ces ruches sont confiées aux bons soins d'une apicultrice professionnelle et elles produisent chaque année du miel distribué aux associations locales.



PCAET
adopté en 2022

Un Forum pour la
transition écologique

Un économiste de flux

Mais ce rucher est également un outil pédagogique important qui accueille, tous les ans, le public scolaire, afin de mieux faire connaître les abeilles et leurs bienfaits. Il y a deux ans, ces ruches ont été complétées par l'ouverture d'un « verger partagé ». 44 arbres fruitiers plantés sur une parcelle d'environ 5000 m², en partenariat avec l'association des Croqueurs de pomme. Ce verger est un lieu d'échange et de sensibilisation aux questions environnementales.



3 questions à Frédéric VERDIER

Quel bilan tirez-vous de cette première moitié de mandat ?

Le plus important était de voter le PCAET. C'est le cas depuis un an et demi. C'est un document dense, d'environ 300

pages, mais on le voulait à notre image, et pas simplement faire un copier-coller de ce qu'on peut trouver sur d'autres territoires. Le PCAET est véritablement le fil rouge de ce mandat et de ceux à venir. Son adoption a déjà permis de mettre en place plusieurs actions. Le rôle de l'économiste de flux est, à ce titre, déterminant. Le dispositif permet par ailleurs de nous appuyer sur des partenaires importants au niveau du Département, comme le SDE 03.

Quels sont les axes de travail ?

Le travail principal, à mon avis, concerne les économies d'énergie. Ça va du système de chauffage à l'isolation. Il faut arriver, à terme, à créer une culture de l'économie d'énergie. C'est quelque chose qui doit devenir automatique et qui doit bien entendu être intégré dans chaque nouveau projet. Et petit à petit, on se rend compte que les mentalités changent sur ces questions. Ensuite, il y a un vrai travail à faire sur la compréhension des énergies renouvelables. On comprend mieux aujourd'hui ce qui est faisable sur notre territoire, en s'adaptant aux lois, qui évoluent vite.

Quelles sont les actions concrètes déjà engagées ?

Le travail entamé avec les communes doit être poursuivi. Nous sommes là pour les accompagner sur ces questions importantes. Ensuite, le Forum pour la transition écologique a été un vrai succès et nous travaillons sur une nouvelle édition en 2024. C'était un moment précieux, où nous avons réuni autour de la table tous les partenaires, de la petite association locale aux grosses structures comme Enedis. Le message, c'est que tout le monde peut travailler avec tout le monde sur les questions de développement durable. C'est même selon moi une nécessité que j'essaie d'appliquer dans mon travail d' élu. C'est en mettant les efforts en commun, et en allant tous dans la même direction, que l'on arrivera à faire bouger les choses.



Deux ans de travaux pour un chantier unique !

Débutés en 2021, les travaux du deuxième pont de Moulins arrivent bientôt à leur terme. Un chantier d'une ampleur inédite, réalisé dans les délais malgré un contexte économique compliqué.

C'était il y a deux ans. Le premier coup de pioche d'un chantier sans commune mesure pour Moulins et son agglomération était enfin donné. Après des années de travail et de préparation, le deuxième pont de Moulins devenait une réalité. Retour sur quelques dates clés de cette réalisation.

Février 2021

C'est le démarrage officiel des travaux du deuxième pont de Moulins. La base de vie de Bouygues TPRF s'est installée derrière le Palais des sports. Les digues provisoires ont été réalisées en janvier et dès la fin du mois de février, le batardeau de la première pile du chantier est mis en place. **Le vendredi 5 mars**, la première pierre est symboliquement posée en présence des élus et des personnalités.



Septembre 2021



Une étape importante est franchie avec la sortie de terre de la toute première pile du viaduc. Sur l'autre rive, du côté de l'Ovive, les premiers appuis sont également bien visibles. En parallèle et dans le cadre des mesures compensatoires entrainées par la réalisation de ce chantier, les travaux démarrent au niveau de la passe à poissons en rive droite, entièrement rénovée.

Février 2022

La charpente métallique du deuxième pont, assemblée sur place, est « lancée » depuis une plate-forme, côté rive gauche, pour arriver jusqu'aux appuis existants. Un deuxième lancement est nécessaire, en **mars 2022** puis un troisième en **avril 2022** pour assembler et faire passer la totalité de la charpente métallique et relier à la rive droite.



Avril 2021

Les réalisations des fondations du pont, assurées par une entreprise spécialisée, sont spectaculaires. Une gigantesque foreuse de 120 tonnes, haute de 45 mètres, permet de creuser et d'injecter le béton à plus de 20 mètres de profondeur. Les camions toupies se sont succédés sur le chantier, afin d'alimenter la pompe à béton pour réaliser les fondations.



Décembre 2021

Les gigantesques poutres métalliques de plus de 30 mètres qui constituent l'ossature du deuxième pont ont été fabriquées par une entreprise spécialisée, dans le Loiret. Ces poutres ont été acheminées, début **janvier 2022**, par un total de 18 convois exceptionnels. En parallèle, le chantier se poursuit au niveau des appuis du pont et les différentes piles sont achevées en janvier 2022.

Inauguration officielle du 2^e pont
samedi 18 nov. 2023
à partir de 15h

La réalisation du deuxième pont de Moulins a été possible grâce au soutien financier de la Région Auvergne Rhône Alpes, du Département de l'Allier et de la Ville de Moulins.

 La Région Auvergne Rhône Alpes

 ALLIER BOURBONNAIS Département

 Ville de Moulins



Février 2023

Les travaux démarrent au niveau du barreau routier. Ce barreau assure la liaison entre la D13 (Route de Montilly) et la RD953 (route de Bourbon-l'Archambault). L'aménagement de ce barreau comprend plusieurs étapes indispensables, notamment la réalisation de carrefours giratoires, des couches de roulement en enrobé, des bassins de rétention des eaux pluviales...



Septembre 2022

Le début des aménagements Cours de Bercy a marqué un nouveau tournant dans le chantier. Plusieurs mois de préparation ont été nécessaires, avant la mise en place de la nouvelle configuration, aujourd'hui bien visible, et la réalisation du carrefour giratoire, qui relie la voirie existante au deuxième pont.



Août 2023

Les aménagements se poursuivent des deux côtés de la rivière. Le chantier entre dans sa dernière ligne droite avant l'ouverture définitive du deuxième pont, qui sera effective d'ici la fin de l'année

Mai 2022

Une fois la charpente bien en place, la réalisation et le bétonnage du tablier ont pu commencer. Une opération délicate qui commence sur l'ouvrage secondaire (au niveau du parking de l'Ovive) avec quatre coulées de bétons différentes, pour un total de 1500 m³ sur cette partie de l'ouvrage. Ces travaux se poursuivent en **juillet 2022**, avec la réalisation du tablier, cette fois de l'ouvrage principal, au-dessus de la rivière. Cette dernière opération est réalisée à l'aide d'un équipage mobile qui permet des coffrages et bétonnages progressifs par « plots », en se déplaçant au fur et à mesure.



Janvier 2023

Le tablier du deuxième pont est complètement terminé et les travaux dit de « superstructure » démarrent. Dispositif de collecte, évacuation des eaux pluviales, gardes corps, corniches, joints de chaussée ainsi que la pose des canalisations d'eau potable. Du côté du Cours de Bercy, une voie provisoire est ouverte pour permettre la circulation tout en réalisant les travaux.

Avril 2023

L'enrobé définitif est complètement terminé sur le deuxième pont, laissant place à la réalisation des trottoirs et des accotements. La digue provisoire, qui avait permis la réalisation des différentes piles du viaduc mais aussi le bétonnage du tablier, est démontée et progressivement rendue au lit de la rivière. Les travaux se poursuivent sur le barreau routier, avec la réalisation d'un petit ouvrage au niveau du ruisseau de la Goutte Champ-Loue.



Une maison de la rivière Allier dédiée à tous les patrimoines

Une nouvelle structure qui s'intègre aux aménagements des berges de l'Allier tout en valorisant les patrimoines du territoire, qu'ils soient historiques, architecturaux ou naturels.

Forte de son label Pays d'art et d'histoire, la collectivité s'est engagée en début de mandat à renforcer la découverte de ses différents patrimoines, bâtis, historiques, naturels... Deux ans plus tard, la Maison de la Rivière Allier est sortie de terre, à quelques pas des berges de l'Allier, dans cette même idée.

Il est possible d'y trouver toute l'année un accueil, entre les mains de l'Office de tourisme de Moulins et sa région, ainsi qu'un nouveau Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, qui vient s'ajouter à celui déjà existant à l'Hôtel Demoret à Moulins. Au travers du fil conducteur du paysage, cet espace propose de découvrir l'histoire du patrimoine bâti et naturel, des ponts qui permettent de relier ses rives aux ressources du sol qui ont conduit au développement d'un artisanat d'art encore bien vivant aujourd'hui. L'espace présente également les personnalités qui ont contribué à façonner ces paysages. Il détaille la grande épopée de la rivière Allier, fougueuse et changeante, écriin d'une faune et d'une flore d'une grande richesse.

La Maison de la Rivière Allier devient aujourd'hui le nouveau lieu incontournable pour les habitants et les touristes curieux de découvrir le territoire de Moulins Communauté. L'équipement propose également un service de location de vélos et de canoë, un restaurant et un espace de médiation autour du Pays d'art et d'histoire et de la rivière Allier.



Plus de **22000 visiteurs** à la Maison de la Rivière Allier depuis son ouverture
Des expositions régulières à la Maison des Métiers d'Art et du Design
Un Pays d'art et d'histoire qui se développe

La Maison des Métiers d'Art et du Design



Ouverte au printemps, cette nouvelle structure était une annonce importante de ce début de mandat : offrir un lieu de travail et d'échange pour les artisans et les artisans d'art de notre territoire.

La Communauté d'agglomération de Moulins, déjà labellisée Pays d'art et d'histoire, a obtenu en 2021 le label Ville et Métiers d'Art, qui regroupe les collectivités ayant pour ambition de favoriser le développement et la transmission de savoir-faire d'exception. Moulins Communauté a ainsi réhabilité, dans le cœur historique de la ville, un ancien Cinéma à la façade Art Déco, reconverti en Maison des Métiers d'Art et du Design.

Cette pépinière, dont le designer Marco Mencacci a accepté de guider les premiers pas, accueille au sein d'ateliers partagés de

jeunes diplômés : artisans d'art, designers mais aussi créateurs en reconversion et étudiants régionaux (dans le cadre de conventions avec l'Enseignement supérieur). Un showroom dédié donne une réelle visibilité à leurs productions. Un espace de coworking, des animations régulières, des expositions phares, des rencontres avec des professionnels reconnus ainsi qu'une communication à l'écoute de la filière devrait permettre à tous les résidents de finaliser dans les meilleures conditions possibles leur projet entrepreneurial.



Bernadette MARTIN,
conseillère communautaire déléguée au Pays d'art et d'histoire.

Quel bilan faites-vous à mi-mandat du Pays d'art et d'histoire ?

Les actions mises en place sont, chaque année, plus importantes et plus diversifiées et le Pays d'art et d'histoire se construit à pas de géants. Le ministère nous suggère de travailler autour de 5 axes privilégiés : la découverte approfondie de tous les patrimoines de notre Pays d'art et d'histoire, l'implication des habitants dans les politiques de protection, de défense des patrimoines et de rénovation urbaine, la prise de conscience par chacun de l'exceptionnelle qualité des patrimoines naturels de cette région, la sensibilisation de tous les publics par des actions adaptées et la mise en place d'une politique de médiation en direction de tous les scolaires. Comme vous le voyez le service patrimoine de Moulins Communauté a désormais une nouvelle feuille de route, particulièrement ambitieuse et qui requiert au-delà des connaissances traditionnelles une vraie créativité.

Quelle est la place d'une structure comme la Maison de la Rivière Allier ?

En acceptant ce label, nous nous sommes engagés à créer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, appelé CIAP, et dédié au Pays d'art et d'histoire. La Ville de Moulins avait déjà un CIAP, installé à l'Hôtel Demoret et souhaitait le conserver puisque la thématique de ce dernier portait essentiellement sur l'histoire de la ville et son développement. Moulins Communauté a donc créé un nouveau CIAP. Après réflexion, nous avons choisi de l'intégrer à la Maison de la Rivière Allier. C'est un choix stratégique, nous sommes à proximité des grands aménagements des berges de l'Allier, mais aussi du CNCS, vaisseau amiral du développement touristique de ce territoire et de Souvigny, un autre joyau de notre patrimoine. Pour cet équipement le bilan est très positif. Les retours du public sont très bons tant au niveau de la scénographie que de son fonctionnement. L'espace partagé entre différents services et prestataires est certes un nouveau concept mais, si les missions sont différentes, tous ont en commun le développement touristique de l'agglomération. Après un an jour pour jour d'ouverture, pour le seul service patrimoine nous avons comptabilisé 18 780 visiteurs auxquels il faut ajouter les visites de groupes et les classes reçues pour des activités pédagogiques ce qui porte la fréquentation de cet équipement à plus de 22 000 visiteurs. C'est une belle réussite.

Quel regard portez vous sur la Maison des Arts et du Design ?

La Maison des Métiers d'Art et du Design est ouverte depuis le mois de février 2023 et il est encore un peu tôt pour en faire un bilan. Mais disons que depuis sa création, elle n'a pas cessé de proposer des expositions, des rencontres, des partenariats, des performances... Les artisans résidents sont très impliqués dans la vie de la Maison et dans son fonctionnement. Le programme des 6 prochains mois témoigne du dynamisme des lieux et l'exposition du designer Marco Mencacci a fait plus de 800 visiteurs.

Quels sont les projets qui se sont concrétisés et ceux qu'il reste à mener dans ce Pays d'art et d'histoire ?

- Pour aider les communes à conserver et rénover leur petit patrimoine mobilier, nous avons mis en place un fonds de concours de 13000 euros accessible sur dossier.
- Une convention, d'un montant de 13000 euros, a aussi été passée avec la Fondation du Patrimoine pour soutenir les actions conduites par la fondation et axées sur les 3 sites patrimoniaux remarquables que sont Moulins, Souvigny et Besson. Pour mettre en lumière ces actions, nous organisons depuis 2022, sous le haut patronage de la Fédération du Patrimoine, une soirée de gala, dédiée au patrimoine qui a pour but de présenter les projets de restauration en cours.
- Pour créer des liens et comprendre en profondeur tout ce que cache ce nouveau patrimoine, nous avons sollicité les communes afin de mettre en place des référents patrimoniaux. Ces personnes ressources connaissent bien le terrain et sont une aide précieuse pour notre service.
- Initiative mise en place des 2020 et qui a pour but de présenter les Journées européennes du Patrimoine à l'échelle du Pays, nous réalisons un dépliant commun à tout le Pays d'art et d'histoire présentant les actions de chaque commune concernée.
- Après avoir conduit la réflexion puis piloté la mise en place de la signalétique de la ville de Souvigny, avec la commune et la DRAC, le service travaille aujourd'hui avec l'Office du Tourisme à une signalétique étendue au PAH tout entier.
- Ajoutons que depuis 2020, de nombreuses actions ont été conduites par le service patrimoine au titre des visites guidées, conférences, concerts visites théâtralisées et murder parties... La liste des communes qui en ont déjà bénéficié est impressionnante : Moulins, Yzeure, Avermes, Souvigny mais aussi Bresnay, Lusigny, Couzon, Trévol, Villeneuve-sur-Allier, Neuilly-le-Réal, Saint-Ennemond, Besson, Bagneux, Le Veudre, Garnat-sur-Engièvre et d'autres encore.
- Enfin, l'ensemble des actions de médiation préparées par le service patrimoine s'étend maintenant des écoles primaires aux établissements d'enseignement supérieur et donc à tous les établissements du Pays d'art et d'histoire.

Label Pays d'art et d'histoire



Le réseau est passé aujourd'hui de 190 villes et Pays d'art et d'Histoire à 207, ce qui montre à la fois l'importance du réseau et le caractère assez exceptionnel des territoires concernés. Dans l'Allier, Moulins Communauté est le seul Pays d'art et d'histoire. La ville de Moulins, riche d'un patrimoine historique, culturel et muséographique remarquable avait obtenu ce label en 1997. Ce qui a incontestablement contribué au développement de son activité touristique en plaçant la ville au cœur d'un circuit culturel reconnu et bénéficiant d'une communication nationale. Avec le Pays d'art et d'histoire, cette communication profite désormais à nos 44 communes.

Un centre de santé au service des professionnels

Dans le cadre de son Projet Santé Villes Hospital, Moulins Communauté cherche à attirer sur son territoire de nouveaux professionnels de santé avec la création d'une nouvelle structure.

En 2020, Moulins Communauté adoptait son Contrat Local de Santé afin de dresser un cadre et une feuille de route pour les années à venir. Ce document, qui vise à coordonner tous les acteurs de la santé, a permis de réaliser un diagnostic précis des besoins de notre territoire. C'est pour répondre à ces besoins que la collectivité a initié le Projet Santé Villes Hospital en 2021. L'objectif : inciter les jeunes internes en médecine à venir sur le territoire de Moulins Communauté et à s'y installer en créant une structure adaptée.

Alors que le centre hospitalier de Moulins-Yzeure se prépare à des aménagements importants d'ici 2025, le Projet Santé Ville Hospital porté par Moulins Communauté et ses partenaires prévoit la création d'un Centre de Santé, de commerces, d'une résidence et d'un tiers-lieu à destination des

professionnels, en face du centre hospitalier, de l'autre côté de l'Avenue Charles de Gaulle

Ce nouvel équipement s'adresse directement aux professionnels de santé. Il est pensé pour permettre aux médecins d'optimiser leur temps d'intervention auprès des patients mais aussi pour faciliter la collaboration et les partenariats avec le service des Urgences du Centre Hospitalier Moulins-Yzeure.

Il va comprendre une résidence, composé de 30 logements T1 à destination des professionnels de santé, un centre de consultation, une activité commerciale et un « tiers lieu » santé, autrement dit un espace d'échange accessible aux professionnels de santé présents et à ceux exerçant déjà sur le territoire. L'idée est ici de créer du lien et de lutter

contre l'isolement des médecins dans leur pratique.

Dans le concret, le Centre de Santé devrait être opérationnel d'ici 2024. Il comprend 6 salles de consultation polyvalentes, un espace de permanence des soins, un accueil avec salle d'attente, un espace collaboratif médico-social, une salle à manger, un espace de vie partagé et divers locaux techniques et d'accompagnement.



Nicole TABUTIN,
Vice-Présidente en
charge de la solidarité
et de la santé

**Quel est votre
sentiment sur cette
première partie de
mandat ?**

Déjà, je note une différence importante avec le mandat précédent. La santé s'est véritablement introduite dans les politiques locales. C'était déjà le cas avant, mais cela paraît aujourd'hui plus prégnant. On peut l'expliquer par plusieurs raisons. Avec la pandémie de Covid 19, il y a eu une prise de conscience de l'importance des enjeux en termes de santé publique. Aujourd'hui la préoccupation des citoyens, c'est bien sûr d'avoir une offre de santé satisfaisante, mais aussi de préserver leur santé, à travers leur environnement et leur cadre de vie. Je pense que sur ces trois dernières années, beaucoup de choses ont été faites pour la santé et nous avons travaillé à sensibiliser l'ensemble des élus de Moulins Communauté sur ces questions. La santé, c'est le développement durable, l'alimentation, le cadre de vie, l'agriculture, jusqu'aux aménagements urbains. Ce sont des sujets dont tous les élus se sont emparés. La prise de conscience sur ces questions est bien réelle.

Quelles sont les actions qui ont été mises en place ?

Plusieurs actions ont été mises en place. Elles concernent en premier lieu la prévention et l'éducation à la santé, et elles ont été menées en lien avec l'Agence Régionale de Santé. Je pense notamment au travail réalisé avec plusieurs établissements

scolaires, de l'école au collège, avec l'action Quartier de fruit, fruit de quartier. Plusieurs ateliers ont été organisés, par exemple sur le semi ou les plantes aromatiques. Une deuxième action a été menée sur le bruit et la pollution sonore avec Viltais. Enfin une troisième action s'est tenue à la résidence intergénérationnelle Bon Pasteur et concernait plus particulièrement l'alimentation durable, avec des visites, des ateliers culinaires, une conférence.

Dans un autre registre, il est important de rappeler la mise en place de la Mutuelle communautaire, avec l'objectif d'éviter le renoncement aux soins pour préserver son budget. À ce jour, 685 personnes ont fait le choix de cette mutuelle, ce qui n'est pas négligeable. Enfin, il est évident que le Projet Santé Villes Hospital et son centre de santé sont des enjeux majeurs sur notre territoire. Il faut donner envie aux jeunes internes en médecine de venir à Moulins en leur proposant un cadre salarié, idéal pour leur activité tout en répondant à une demande de soin de la part du public qui n'est pas toujours satisfaite. C'est un dossier important, qui a demandé du temps car il fait intervenir de nombreux partenaires, professionnels de santé comme institutionnels. Il a fallu le partager, établir un diagnostic, trouver un gestionnaire qui est la MGEN et s'assurer le soutien des autres collectivités. Mais il commence aujourd'hui à devenir une réalité.

Quels sont les axes de travail pour la deuxième moitié du mandat ?

Le Contrat Local de Santé est notre feuille de route. Il fixe les enjeux, donne les pistes pour y répondre et permet de créer des liens importants. Ce travail va continuer. Nous allons également renforcer notre travail sur la question de la santé mentale. La santé mentale, ce n'est pas que la psychiatrie. C'est aussi un état de bien de chacun, dans une société très anxieuse où l'isolement est de plus en plus important. Des réflexions ont déjà été menées, mais nous devons désormais aller plus loin.

La transformation des berges de l'Allier

C'était un projet fort porté par la communauté d'agglomération de Moulins et il est aujourd'hui bien concret. Des berges de l'Allier transformées et préservées qui sont devenues aujourd'hui un lieu de promenade incontournable pour les habitants.

C'était en 2019

Moulins Communauté annonçait un ambitieux programme d'aménagement des berges de l'Allier. L'objectif : valoriser cette force naturelle du territoire pour en faire un atout phare au service de la qualité de vie de ses habitants, mais aussi du développement touristique, culturel et environnemental. Les premiers travaux ont démarré sur le Pont de Fer de Moulins dès 2019.



Printemps 2021 : le Pont de fer

Après un peu plus d'un an de travaux, le Pont de Fer de Moulins retrouve une seconde jeunesse. Cet ancien ouvrage ferré de la SCNCF et daté du XIX^e siècle a été entièrement

réaménagé et peut désormais accueillir les promeneurs, à pied ou en vélo, pour une traversée de l'Allier agréable, ludique et sécurisée. Plusieurs points d'observations jalonnent l'ouvrage qui est devenu aujourd'hui un lieu de balade incontournable pour tous les habitants de l'agglomération.



Été 2021 : la Plaine du camping

Les travaux du Pont de Fer sont à peine terminés que déjà se dessine un nouveau paysage sur les bords de l'Allier. La plaine du camping entame sa transformation pour devenir un nouvel

espace de loisirs pour le public. Ce site exceptionnel retrouve alors son attrait : terrains de sport, mobilier de détente, aire de jeux, des aménagements qui rencontrent déjà un fort succès auprès du public. Ces premiers aménagements sont vite complétés par la mise en place de pontons surplombant la rivière, et par la création d'une zone de plage en sable fin au bord de l'eau.



En 2022, ouverture de l'espace baignade. Promesse tenue !

C'était une promesse dès les premières annonces de cet ambitieux projet. Et c'est une réalité depuis l'été 2022. Il est de nouveau possible de se baigner dans la rivière, dans une zone délimitée, entre les deux pontons qui entourent la plage. Cette baignade est surveillée, avec la présence

de maître-nageur, sur la période estivale. En complément de cette nouvelle activité très prisée des habitants, la paillette a également fait peau neuve et c'est une toute nouvelle structure qui accueille désormais le public pour un petit en-cas, ou un rafraîchissement en période de grosse chaleur estivale.



Cécile DE BREUVAND,
Conseillère Communautaire déléguée à l'aménagement des berges

Quel bilan faites-vous à mi-mandat des aménagements menés sur les berges de l'Allier ?

Il y a trois ans, nous avons pris des engagements auprès de tous les habitants du territoire de Moulins Communauté, nous avons promis de mener un travail de fond sur l'aménagement des berges de l'Allier, et nous avons tenu parole.

Tout n'est évidemment pas terminé, mais une grande partie de ce qui avait été annoncé en 2020 pour l'aménagement des berges est réalisé ou en cours de réalisation.

Dès leur ouverture au public, ces aménagements ont été appréciés et connaissent désormais une belle fréquentation.

Quels sont les projets importants qui se sont concrétisés ?

Tout d'abord, nous avons poursuivi la transformation du Pont de Fer, ancien pont ferroviaire, en une passerelle piétonne. Nous sommes d'autant plus fiers de cet ouvrage qu'il a reçu le premier prix du Concours Lumières en 2022 pour sa mise en valeur par son éclairage.

Depuis l'été 2022, nous avons également aménagé un solarium avec pontons et une plage, qui permettent de profiter durant la saison estivale de la zone de baignade surveillée dans l'Allier, baptisée Moulins Bain. Nous pouvons ainsi offrir un point de baignade sécurisé.

Je peux aussi citer la présence d'une paillette qui accueille un bar. La structure a été renouvelée cette année pour s'intégrer davantage dans le paysage, mais également pour mettre à disposition des toilettes publiques accessibles PMR et abriter un local pour les maîtres-nageurs présents à la plage surveillée.

Et puis les berges ont été dotées d'une zone de jeux pour les enfants, de tables de ping-pong ou encore de terrains de volley, pour que tout le monde se détende et passe un excellent moment. Ce sont des chantiers majeurs qui ont d'ores et déjà été réalisés sur les berges, notamment en rive gauche.

Quelles actions restent à mener d'ici la fin du mandat

Nous avons pour projet de poursuivre l'aménagement du cheminement piéton sur les berges entre le pont Régemortes et le 2^{ème} Pont, afin que les promeneurs et les cyclistes puissent rallier le Pont de Fer ou le 2^{ème} Pont en toute sécurité.

Et puis bien sûr, nous nous engageons à veiller au bon entretien des berges et des équipements présents en rive gauche. En effet, il faut prendre soin de ce qui a été réalisé, et cela passe aussi par la lutte contre les incivilités qui sont malheureusement fréquentes. La Ville de Moulins a d'ailleurs équipé le site de caméras de vidéoprotection.



Des équipements adaptés à tous les sports

Moulins Communauté et la Ville de Moulins travaillent main dans la main pour développer les infrastructures sportives.

Tennis

Les deux courts de tennis couverts, situés Allée des Soupirs, entre le Centre aqualudique et le Skatepark, ont fait l'objet d'une rénovation complète. Après un an de travaux, ces courts de tennis sont désormais disponibles. La reconstruction de ce nouveau bâtiment comprend deux courts de tennis, avec une zone d'entrée, des vestiaires, des sanitaires ainsi que des espaces de rangement. Le bâtiment s'étend sur une surface totale de 15000 m², pour un investissement d'environ 1,5 millions d'euros, financé par la Ville de Moulins, l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Conseil départemental de l'Allier.



Complexe sportif

L'aménagement de ces courts de tennis s'intègre dans un projet plus vaste. En effet, depuis 2021, d'importants travaux de rénovation, d'optimisation et de développement ont été menés sur les stades Pierre-Faure et Hector-Rolland. Les terrains de foot et de rugby ont été entièrement rénovés, tout comme les éclairages désormais en Leds, qui permettent une consommation réduite de 45 %. Avec la présence à proximité du Palais des Sports, du Centre aqualudique, du Skatepark et du stade d'athlétisme, c'est un véritable complexe sportif, optimisé et cohérent, qui a vu le jour.



crédit : CEE Allier

Stade d'athlétisme

Dans la continuité de ces aménagements, en mai 2023, Moulins Communauté a entrepris des travaux de rénovation de l'éclairage au stade d'athlétisme. Durant cette opération, 48 projecteurs, installés sur des mats d'une hauteur de 26 mètres, ont été déposés puis remplacés par 32 projecteurs à Leds haute puissance, adaptés au terrain et au règlement d'éclairage exigé par les différentes fédérations sportives. Un nouveau matériel permet de réduire la consommation d'énergie de plus de 50 % sur cet équipement.



Un Skatepark en 2019
Un centre aqualudique réaménagé en 2021
Des stades rénovés en 2022
De nouveaux courts de tennis en 2023

Centre aqualudique

Au printemps 2023, la pompe à chaleur du centre aqualudique a été remplacée et plusieurs travaux d'entretien ont été menés sur cet équipement. L'Ovive avait fait l'objet, en 2021, d'une rénovation importante, avec le remplacement des carrelages intérieurs, la rénovation complète de l'espace bien-être, la rénovation des extérieurs tout en proposant de nouvelles activités ludiques pour tous les âges, notamment un toboggan intérieur, un pentaglisse à l'extérieur, et plusieurs pataugeoires et jeux d'eau.



Joël LAMOUCHE,
Vice-président en charge
des grands équipements et
des équipements sportifs :

«C'est une véritable fierté que nous puissions proposer des équipements d'une telle qualité à nos habitants !»

C'était en 2019...

Après plusieurs mois de travaux, Moulins Communauté inaugurait un équipement très attendu avec le Skatepark. Un lieu optimal pour la pratique du skate, du roller, de la trottinette ou du vélo BMX.



Cet équipement, qui ne trouve pas d'équivalent dans le département, a rencontré un franc succès et il est aujourd'hui très utilisé par les amateurs



Aline MAURICE,
Conseillère communautaire
déléguée en charge de
la lecture et de la musique

**Quels sont les travaux
qui ont été menés ces
trois dernières années ?**

D'abord, nous avons réussi à faire revenir tous les publics après le covid, ce qui a demandé un peu de temps. Je rappelle que les fonctions de base de notre médiathèque communautaire, c'est la gratuité pour tout le monde, dans toute l'agglomération, dans le contexte de crise économique que nous connaissons. C'est important de favoriser l'accès pour tout le monde sur les disques, DVD, livres ou magazine gratuitement. La médiathèque joue un rôle essentiel dans l'accès à la culture. C'est également une vitrine d'un certain patrimoine, avec ses collections diversifiées et notamment sa collection d'incunables qui est, je le rappelle, la plus importante de la région Auvergne de par son nombre et sa rareté. On peut noter deux choses qui me semblent intéressantes : la première c'est que le travail en réseau par le biais du Système Informatisé de Gestion des Bibliothèques, qui regroupe l'ensemble des bibliothèques et médiathèques de Moulins Communauté fonctionne bien, et la deuxième c'est que ce fonctionnement se poursuit avec une entrée de Souvigny et de Dornes dans ce réseau.

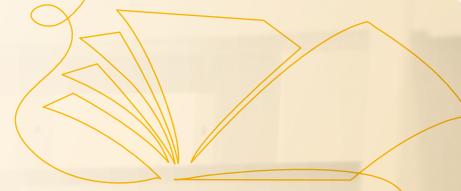


Quelles sont les actions concrètes qui ont été réalisées ?

Il y a eu plusieurs expositions remarquables ces trois dernières années à la médiathèque. L'exposition fantasy qui a obtenu le prix de l'animation (prix livre hebdo en 2021),

Moulins sous l'occupation, un énorme succès qui a touché un public de tout âge avec un impact sur le scolaire de l'agglomération et hors agglomération. Sur cette exposition, la médiathèque a accueilli plus de 1000 élèves... L'exposition Reliure a permis de valoriser le fonds patrimonial de la médiathèque tandis que l'exposition Bric-à-Brac a connu un très grand succès pour les tous petits, très apprécié par les familles et les écoles maternelles.

Il faut évidemment rappeler le changement du nom de la médiathèque qui devient médiathèque Samuel Paty en décembre 2021 en hommage au professeur et la pose du portrait en février 2023. C'était un vrai choix politique de rendre cet hommage, et un moment très émouvant en présence de ses parents.



Les 10 ans de la médiathèque

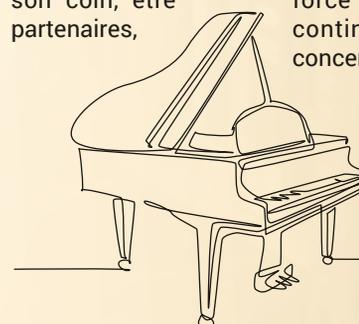
Un programme d'animation a été proposé pour les 10 ans de la médiathèque, avec des ateliers, vidéos, ainsi qu'une présence sur le marché de Moulins les 13 et 15 octobre pour présenter le programme d'animation. La médiathèque Samuel Paty fait partie des 54 bibliothèques classées de par sa richesse de son important fonds patrimonial. Le fonds ancien est issu des confiscations révolutionnaires, des achats, dons... le fonds bourbonnais permet à chacun de s'imprégner de l'histoire du département, de découvrir des auteurs, la presse...

Quelles sont les axes à privilégier dans la deuxième partie du mandat ?

En premier lieu, l'Éducation aux médias et à l'information (EMI), c'est une mission dont les bibliothèques s'emparent, qui permettra une meilleure compréhension des enjeux liés à la désinformation et l'impact que ça peut avoir avec un projet d'exposition sur les fake news, des actions liées à cette problématique. Ensuite, notre travail va se porter sur plusieurs axes : le traitement et la valorisation du patrimoine écrit, l'accès à tous les publics, réaliser des actions en faveur de la lecture, conforter le rayonnement de la médiathèque de Lurcy-Lévis. Enfin, nous allons poursuivre nos efforts sur l'accessibilité, les services aux personnes souffrant de handicap et DYS, en proposant des collections ou des équipements adaptés.

Qu'en est-il de l'école de musique ?

Là encore, il a fallu un peu de temps pour retrouver une cadence normale après la crise covid. De nouvelles disciplines, comme le hautbois, la contrebasse, l'accordéon, l'alto, et nous avons renouvelé le piano accompagnement et la trompette qui fonctionnent bien. Cette année, l'effectif regroupe environ 530 personnes. Plusieurs actions concrètes ont été menées. Tout d'abord, de nombreux concerts dans l'agglomération et les autres communes, et plus particulièrement le concert des professeurs qui connaît un succès et qu'on va consolider et même développer. Ensuite, la création de nouvelles classes, une présence accrue sur le territoire avec des interventions scolaires, le renouvellement du parc instrumental. Pour la deuxième partie du mandat, nous allons renforcer le travail en réseau avec les autres établissements, et renouveler la charte artistique avec le Département. Notre objectif : Maintenir la qualité de notre projet d'enseignement et entretenir tous ses partenariats associatifs ou institutionnels qui sont vitaux pour notre structure, on ne peut pas agir seul et rester dans son coin, être force de proposition pour nos partenaires, continuer à faire des projets, concerts, harmonie...



Interview Pierre-André Périssol

Président de Moulins Communauté et Maire de Moulins



Quel bilan faites-vous de cette première moitié de mandat ?

Il y a trois ans, nous avons mis en avant différents axes de travail et la concrétisation de projets importants. Aujourd'hui, je suis en mesure d'affirmer que plusieurs de ces objectifs ont déjà été atteints. Cela n'a pas été facile, il a fallu maintenir le cap malgré des difficultés importantes. Je pense notamment à la crise sanitaire, avec laquelle nous avons dû composer en début de mandat. Je pense également à la crise économique mondiale qui s'est intensifiée avec la guerre en Ukraine. Il a fallu faire face à des délais parfois rallongés, et à des augmentations de

coûts significatives. Nous l'avons fait, nous avons réussi à mener ces différents projets, nous avons réussi à faire face à ces hausses de prix, grâce à une politique budgétaire rigoureuse et, je le redis, sans avoir augmenté les taux d'imposition dans notre agglomération depuis plus de 20 ans. Le travail qui est mené au sein de Moulins Communauté s'adresse, en premier lieu, aux habitants de notre territoire. Et je pense qu'ils constatent tous les jours les progrès réalisés, que ce soit en termes de tourisme, de loisirs, ou même de développement économique.

Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fier ?

Ce n'est pas de la fierté, plutôt la satisfaction de voir des projets importants aboutir, et surtout la satisfaction de voir comment les habitants du territoire se les approprient. Nous avons annoncé des aménagements sur les berges et un espace baignade, il a été ouvert l'an dernier et il est aujourd'hui très fréquenté. Nous avons engagé la réalisation de deux structures majeures : la Maison de la Rivière Allier et la Maison des Métiers d'Art et du Design. Ces deux structures ont aujourd'hui ouvert leurs portes et elles trouvent toute leur place dans le paysage de l'agglomération. Mais le projet qui me tient peut-être le plus à cœur, c'est bien entendu la réalisation du deuxième pont de Moulins. Nous avons annoncé une mise en service pour 2024, et je peux dire aujourd'hui que le calendrier sera respecté. Après des années de travail, de préparation, et un chantier colossal, inédit pour notre communauté d'agglomération, le deuxième pont est aujourd'hui une réalité. Ce grand projet a mobilisé toutes les équipes de notre collectivité et sa réalisation me semble exemplaire. C'est un nouvel ouvrage qui va contribuer, dans les années à venir, à notre développement. Il va favoriser la création de nouvelles zones de vie, là où le passage du Pont Régemortes était parfois un obstacle pour les communes situées à l'ouest de Moulins.



Que regard portez-vous sur Moulins et son agglomération aujourd'hui ?

Je pense, aujourd'hui plus que jamais, que notre agglomération possède de vrais atouts. C'est un territoire où il fait bon vivre. On y trouve un patrimoine important à Moulins comme dans les communes qui l'entourent... La richesse et la diversité de ce patrimoine fait sa force. Il est à la fois historique, architectural, artisanal, gastronomique et même naturel. Nous avons la chance d'être traversés par la rivière Allier qui est, je le rappelle, l'une des dernières grandes rivières sauvages d'Europe. Au-delà de ces qualités, qui assurent un socle solide pour le tourisme, notre territoire est également dans une bonne dynamique économique. Le développement de notre parc

logistique installé à Montbeugny en témoigne et c'est plusieurs centaines d'emplois qui vont être créés dans les années à venir. Ce qui était un pari il y a encore quelques années est aujourd'hui une réalité qui se traduit en termes d'emplois ! L'emploi et l'activité qu'il génère, c'est absolument primordial. C'est une attractivité renforcée, c'est donner envie aux gens qui vivent sur notre territoire d'y rester et donner envie à ceux qui n'y vivent pas de venir s'y installer. Ici, notre cadre de vie joue en notre faveur, à nous de travailler pour continuer de l'améliorer et le faire connaître.



Quels sont les projets qui vont se concrétiser d'ici la fin du mandat ?

Nous avons engagé plusieurs projets importants qui vont se concrétiser dans la deuxième moitié du mandat. Je pense en premier lieu au Projet Santé Villes Hôpital, une nouvelle infrastructure qui va regrouper un centre de consultation et des logements à destination du personnel médical. La santé est une question prioritaire qu'il ne faut pas négliger. Nous avons tous pu constater, lors de la crise du Covid, que notre système était performant, mais fragile. Il faut l'accompagner, tout en encourageant l'installation de nouveaux médecins et spécialistes sur notre territoire et c'est dans ce sens que ce projet a été pensé.

Dans un autre registre tout aussi important, la question de la mobilité est au cœur des préoccupations de notre collectivité. Cela vaut pour les transports mais aussi pour la mise en place de nouvelles voies sécurisées pour les vélos. Des réflexions sont engagées dans le cadre du Schéma d'aménagement cyclable et elles vont bientôt donner lieu à des propositions concrètes. Enfin, le développement durable, l'écologie sont des questions qui doivent intervenir à chaque étape de la réalisation d'un projet. Notre engagement est concret, puisque nous avons adopté un Plan climat air énergie du territoire (PCAET) qui ne cesse d'évoluer et d'être affiné. Il est la résultante d'un important travail réalisé avec nos partenaires, afin d'identifier et de lister les points d'améliorations et les solutions parfois innovantes que l'on peut apporter à ces problématiques.



Quelle est votre vision de l'agglomération de Moulins à plus long terme ?

Il est je crois essentiel que notre territoire continue d'aller de l'avant en s'appuyant sur son cœur d'agglomération et sur sa ville de Moulins, préfecture du département de l'Allier. Nous devons travailler pour accompagner comme il se doit les changements de la société, répondre aux problématiques qui se renouvellent sans cesse, tout en conservant ce dynamisme économique et cette qualité de vie qui nous caractérisent. C'est un défi que, je pense, nous pouvons relever ensemble, avec les habitants des 44 communes que compte notre communauté d'agglomération. Ils en sont bien souvent les premiers ambassadeurs et beaucoup se mobilisent déjà au quotidien pour la faire vivre. En maintenant ce cap, notre territoire continuera de se développer, et il prendra toute sa place dans les années à venir.

Interview **Annick Deligeard**

Vice-Présidente en charge des aménagements et de la ruralité



Quel a été le travail mené ces trois dernières années, dans les domaines des aménagements et de la ruralité ?

Il y a un gros point positif à ce début de mandat, c'est la mise en place du projet de territoire. Ce document est le fruit d'un important travail de concertation, mené durant près d'un an auprès de tous les publics. Les maires de communes, les partenaires institutionnels, les représentants d'associations, les citoyens, tous se sont emparés du sujet et nous avons pu produire une feuille de

route claire pour les années à venir. Il est apparu de cette concertation que notre territoire était apprécié des habitants et son cadre de vie reconnu. Il fait bon vivre sur notre territoire, et ce simple constat encourage à aller plus loin, à poursuivre les réflexions, à concrétiser les aménagements, afin d'améliorer la vie quotidienne de nos habitants.

Quels sont les projets qui sont portés par notre ruralité ?

Nous avons travaillé sur des documents importants, comme le Schéma de cohérence territoriale et le Plan Local de l'Habitat. Il faut savoir qu'une loi est actuellement à l'étude, la loi « ZAN » pour Zéro Artificialisation Nette. Cette nouvelle loi va demander aux territoires, communes, départements et régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030, par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

Il faut anticiper cette mesure qui pourrait être contraignante au développement de certaines communes. La question que l'on se pose, c'est comment rénover, améliorer l'habitat tout en l'imaginant pour les années à venir. Nous savons que notre territoire va prochainement accueillir beaucoup de nouveaux emplois et il faut pouvoir répondre à cette demande.

Tout comme il est important de maintenir les services de proximité aux habitants dans les communes rurales. Un travail concret a été mené ici avec la création de plusieurs Maisons France Services réparties sur le territoire. Elles sont ouvertes depuis environ deux ans, et elles rencontrent un certain succès.

Dans un domaine un peu différent, une autre action a été menée dans le cadre des revitalisations de centre-ville centre-bourg. La collectivité a eu l'idée de prendre un cabinet spécialisé et de financer les études d'aménagements de bourgs de chaque commune de notre territoire.

Toutes les communes ne vont pas forcément s'engager, mais ce cabinet permet d'avoir un regard extérieur, et de faire des projections sur les années à venir. Cette initiative a permis de déclencher des projets, d'en affiner d'autres...

Quel travail doit être mené pour les trois prochaines années ?

Il faut poursuivre nos actions de soutien en direction des communes. Développer, aménager le territoire, le rendre attractif, poursuivre la rénovation des bâtiments communaux et de l'habitat.

Nous allons maintenir le cap fixé par notre projet de territoire, qui est désormais notre outil de travail et que l'on va suivre, pour que chacun trouve sa place sur notre territoire et s'y sente bien.



Séminaire Ruralité

« En 2022, nous avons organisé notre premier Séminaire de la Ruralité, avec tous les co-financeurs de ces projets communaux. L'État, la Région, le Département ont pu rappeler les dispositifs existants aux maires des communes dans un échange instructif qui a permis d'avoir une vision d'ensemble de tout ce qui se fait sur le territoire ». L'opération est reconduite en 2023. Le deuxième Séminaire de la Ruralité se tiendra vendredi 10 novembre à Neuilly-le-Réal.

Fonds de Concours aux Communes Rurales

Enfin, la collectivité participe activement chaque année au développement de ses communes via le fonds de concours aux communes rurales et une enveloppe de 500 000 €. Au total, 146 dossiers ont été déposés depuis la mise en place de ce dispositif en 2016, générant sur le territoire environ 18 millions d'euros d'investissement. Cela concerne tous les projets d'aménagement, sauf la voirie, et c'est un vrai soutien pour les communes. Une personne de la collectivité est d'ailleurs mobilisée pour aider les communes à monter les dossiers et à aller chercher les subventions.

Le Conseil de développement

Moulins Communauté a mis en place un conseil avec plusieurs objectifs :

- Participer à la réflexion, à l'apport d'idées sur des thématiques variées proposées par Moulins Communauté, en lien avec les compétences actuelles ou à venir de la collectivité.
- Réunir des habitants de tout âge, tout sexe, représentatifs des différents territoires qui s'engagent bénévolement pour apporter leurs connaissances, leurs idées et leurs expériences à une réflexion dans l'intérêt général du territoire et de ses habitants.

Il est composé de 60 membres répartis en collège et désignés par le Président de Moulins Communauté sur proposition de la conférence des Maires.

Des élus présents sur tous les fronts

Située aux portes du cœur d'agglomération, voisine d'Avermes et Yzeure, la petite commune de Gennetines a vu sa population augmenter de manière significative depuis le début des années 2000. Le maire Noël Prugnaud est également Vice-Président de Moulins Communauté en charge de l'administration et du personnel. Il revient sur cette double casquette et sur les actions menées dans ces deux mandats.



Quel bilan tirez-vous de ces trois années de mandat à la fois sur votre commune et au niveau de la communauté d'agglomération ?

C'est mon troisième mandat à la mairie de Gennetines et je suis élu depuis 1989.

J'ai été par ailleurs investi dans plusieurs associations, notamment l'amicale laïque de Gennetines et le comité des fêtes. Lorsque l'on est élu, il est je pense important d'avoir le goût du service public et de l'engagement collectif. J'ai toujours tenu à remplir mes différents rôles du mieux possible, et aujourd'hui plus que jamais, que ce soit au niveau de la communauté d'agglomération ou au niveau de ma commune. C'est un travail considérable mais il est nécessaire. Au niveau communautaire, je suis très à l'aise avec ma délégation. J'essaie d'y faire valoir autant que possible le facteur humain, je rencontre les services, je prends conscience du travail qui est réalisé avec l'objectif que tous les agents puissent travailler dans les meilleures conditions. Plusieurs travaux ont été menés en ce sens ces trois dernières années, notamment l'adoption du régime indemnitaire des fonctionnaires qui a été un changement important pour la collectivité.

Concernant ma commune de Gennetines, l'école est la priorité. Nous savons qu'elle est le cœur, le moteur de notre village et plusieurs travaux ont été menés pour la rénover et l'améliorer ces dernières années. Mais être maire d'une petite commune, c'est aussi gérer le quotidien. A titre d'exemple, régulièrement, je dois remplacer une employée de la cantine qui est absente. Je le fais sans me poser de questions, c'est un service indispensable qui doit être maintenu. Nous n'avons malheureusement plus de commerce sur notre commune, mais nous bénéficions malgré tout de la proximité du cœur de l'agglomération, qui est à peine à 10 minutes en voiture.

Quels sont les travaux qui ont été menés ces trois dernières années ?

Concernant Gennetines, il y a eu beaucoup de travaux d'isolation en tout genre, des travaux de couverture et d'entretien de plusieurs bâtiments communaux et le remplacement progressif de l'éclairage public par des LED, dans l'idée de faire favoriser les économies d'énergies. Tous les deux ans on investit également sur le réseau routier communal. La commune de Gennetines s'étend plus de 3900 hectares. C'est une superficie importante et cet entretien de voirie représente un coût non négligeable. Nous avons également travaillé pour réduire l'endettement de la commune qui est aujourd'hui revenu à des niveaux acceptables. Tous les travaux qui ont été réalisés l'ont été sans emprunt, dans l'idée de retrouver des finances saines. Sur Moulins Communauté, j'ai été associé aux grands chantiers en cours, puisque ma délégation intègre également

la commande publique, et que cette fonction concerne l'ensemble des appels d'offre qui ont été lancés. J'ai donc pu suivre ces projets de l'intérieur, que ce soit la construction du deuxième pont, qui est le premier appel d'offre auquel j'ai été associé, ou les nouveaux équipements qui sont sortis de terre, comme la Maison de la Rivière, la Maison des Métiers d'Art ou même sur les berges de l'Allier. J'ai la chance d'être sur une délégation transversale, qui favorise le travail en commun avec les autres élus.

Quels sont les projets pour les trois années à venir ?

Au niveau communautaire, je vais continuer à suivre les dossiers importants et faire en sorte que la « maison » tourne bien ! Je fais partie de deux commissions, aux transports et à l'eau et assainissement. Je suis également président de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées). Ici, nous réalisons un travail de fond sur les dossiers. C'est ici qu'ils sont construits et le suivi doit être rigoureux.

Sur Gennetines, nous avons un gros projet de salle socioculturelle, avec le réaménagement de l'ancien bar qui va être transformé en bar associatif et salle de réunion. Ce lieu, c'est l'histoire de la commune et les gens vont pouvoir s'y retrouver tandis qu'on lui donnera une nouvelle jeunesse. L'objectif aujourd'hui est de trouver les financements à hauteur de 80 % des travaux, tandis que les 20 % restants seront à la charge de la commune.

Grand Bal de l'Europe

Tous les ans, le village de Gennetines accueille un événement fort avec son Grand Bal de l'Europe. Durant près d'une quinzaine de jours, plus de 2000 personnes affluent sur la commune pour participer à ce grand festival international de danse. La force, la richesse, la diversité et l'envoûtement des danses et musiques permettent à chacun de se construire son Grand Bal dans un espace de liberté qui repose sur le respect et l'attention aux autres. Sept parquets de danses sont installés pour que s'exprime toute la magie de cet événement unique dans l'agglomération





Jean-Luc ALBOUY,
Vice-Président en charge de l'eau et assainissement

Quelles sont les opérations qui ont été menées ces trois dernières années ?

Sur la partie assainissement, il faut noter la mise en service d'un système complet, en 2022, sur la commune de Gouise. Nous avons également pris la compétence de l'eau potable en 2021, et même si nous avons anticipé les choses, il y a eu un temps nécessaire à l'organisation. Sur l'année 2022, nous avons été liés aux travaux réalisés sur les berges, avec une restructuration du réseau sur tout le quartier. Sur l'assainissement, nous avons travaillé à l'installation d'une plateforme de traitement des matières de curage à la station d'épuration d'Avermes, ce qui représente un investissement de 800 000 €.

Deux schémas directeurs ont également été lancés, l'un sur l'eau potable et l'autre sur l'assainissement. Ces documents vont nous aider à mieux connaître notre patrimoine et ils nous permettront d'avoir une feuille de route pour nos investissements des années à venir.

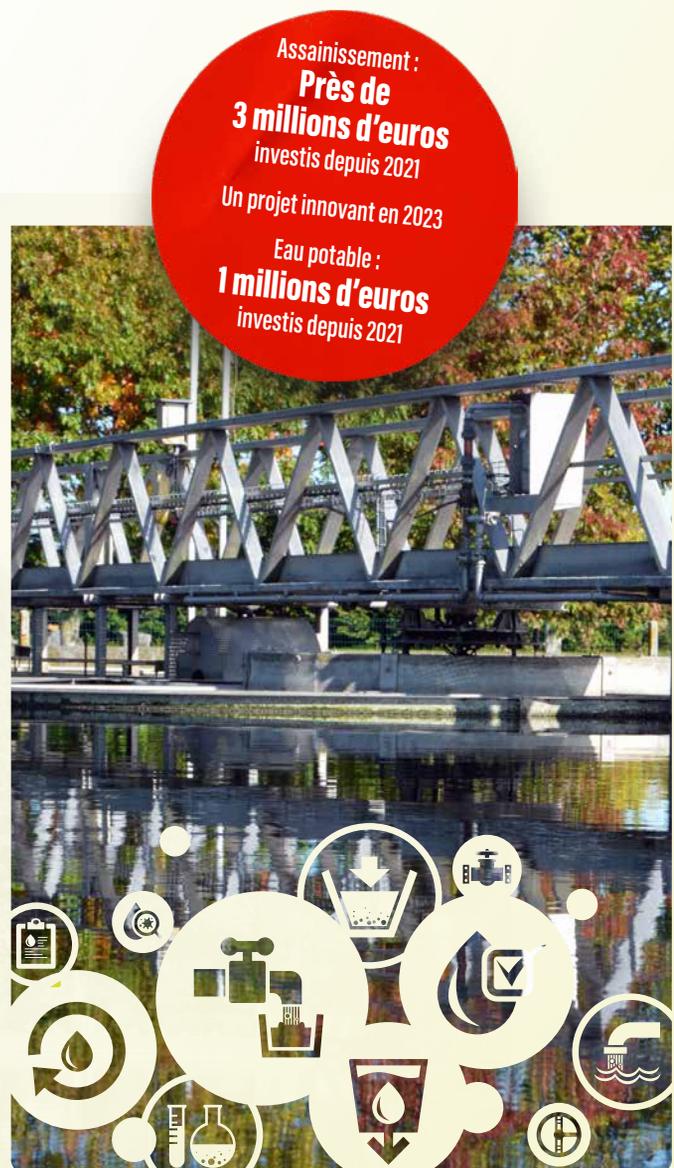
Sur la partie eau potable, nous avons également lancé le vaste chantier de remplacement des compteurs d'eau à Yzeure, qui va s'étendre sur plusieurs années. Mais c'est vraiment en 2023 que l'on constate une montée en puissance. De nombreux projets ont été lancés cette année et vont entrer dans leur phase de réalisation.

Quels sont les projets à venir pour les trois prochaines années ?

Un gros projet de « gestion dynamique » des eaux pluviales s'apprête à sortir de terre. Il représente à lui seul un investissement de 2,5 millions d'euros et répond à l'évolution de la réglementation sur le traitement des eaux en temps de pluie. Ce système comprend en fait deux ouvrages, l'un en amont immédiat de la station d'épuration d'Avermes, l'autre en face du Centre aquatique, qui vont servir à stocker l'eau lors des épisodes pluvieux et à la rejeter progressivement dans le réseau pour permettre à la station d'épuration des Isles de la traiter plus efficacement. C'est un dispositif innovant et nous sommes les premiers à le mettre en place au niveau de l'ancienne région Auvergne. Ce dispositif devrait être opérationnel pour septembre 2024. La partie eau potable n'est pas en reste avec de gros sujets à venir, notamment le raccordement des nouvelles canalisations d'eau, mises en oeuvre sous le deuxième pont, à notre réseau.

Nous avons également lancé un diagnostic de notre champ captant d'eau potable, pour en déterminer précisément les capacités. C'est plus que jamais important, afin d'anticiper les situations de sécheresses qui risquent d'être de plus en plus fréquentes dans les années à venir.

Enfin, le rural n'est pas oublié puisqu'un système d'assainissement complet est à l'étude sur la commune de Dornes. De gros travaux sont prévus, avec la réhabilitation complète de la station d'épuration, avant la fin du mandat. Enfin, un chantier de restructuration de réseau va prochainement démarrer à Lurcy-Lévis pour supprimer des rejets au milieu naturel.



Jean-Michel LAROCHE,
Vice-président en charge des finances :

«Le financement de ces différents projets est rendu possible grâce à la recherche de fonds auprès de nos partenaires mais

également par une maîtrise des dépenses. Nous rappelons que la collectivité n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis plus de 20 ans».

Jean-Michel BOURGEOT,
Vice-président en charge des Politiques Contractuelles.



Interview Marie-Thérèse Jacquard

Vice-Présidente en charge du Transport et de la Mobilité



Quels ont été les axes de travail depuis le début du mandat ?

Je crois qu'il convient de rappeler que Moulins Communauté est l'autorité organisatrice de la Mobilité sur ses 44 communes. Elle détermine sa politique des transports en termes d'offres, de tarification et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, dans une logique de développement durable. Elle porte des actions efficaces et régulières en direction de ses réseaux de transports urbains, interurbains, à la demande et scolaires. Le réseau Aléo est organisé et financé par Moulins Communauté qui en a confié la gestion à Kéolis Moulins depuis 2019.

Depuis le début de ce mandat, un certain nombre de projets ont déjà été menés à bien, avec un effort considérable sur la partie vélo. Après la création du service de location V.Léo, qui s'est étoffé au fil des ans pour aujourd'hui proposer 350 vélos à assistance électrique en location, la collectivité a mis en place les V.Box, des espaces de stationnement sécurisés pour les vélos. Plus récemment, c'est le Schéma cyclable qui a été adopté en conseil communautaire et qui donne la feuille de route pour les années à venir.



Via Allier : la Véloroute de l'Auvergne en cours de réalisation sur le territoire de Moulins Communauté



Quelles sont les actions concrètes qui ont été menées ?

On peut évoquer V.Léo Pro, qui est la déclinaison du service location de vélo à destination des entreprises de l'agglomération et V.Léo loisirs, un service de location courte durée à destination des touristes et des familles. Ces deux offres ont été mises en place pour la première et renforcée pour la seconde cette année. Nous pouvons également rappeler la création en janvier 2023 d'une nouvelle ligne de bus qui relie le centre de Moulins à la zone des Petits Vernats d'Auvergne tout en notant l'amélioration du service transport avec la mise en place de navettes de transport à la demande, par exemple pour le Lycée agricole de Neuvy ou la salle de la Raquette à Yzeure.

Enfin, il est important de rappeler que les tarifs de ces services sont restés inchangés depuis 2019, et ce malgré une conjoncture difficile.

Quelles sont les actions à l'étude ?

En plus du Schéma cyclable, qui est axé sur les axes structurants des 7 communes desservies par les transports urbains et qui doit être réalisé sur la période 2024-2029, la collectivité travaille également sur un Plan de Mobilité, à l'échelle des 44 communes de l'agglomération. Son approbation est prévue en décembre 2023, et il sera structuré autour des différents volets de la mobilité : vélos, piétons, transports collectifs, covoiturage, autopartage...

Une étude d'utilisation du biocarburant HVO est en cours, afin de répondre à l'objectif de décarboner le parc de bus Aléo. Enfin, la desserte pour le LOGIPARC 03 est également à l'étude, et devrait être mise en place pour le mois de janvier 2024.

La Via Allier emmène les cyclistes de tous horizons dans un voyage ressourçant. 455 km à vélo vers le sud pour remonter en douceur le cours de la rivière. De la confluence avec la Loire à Nevers jusqu'en haut des Gorges de l'Allier, tout près de la source, la Via Allier égrène ses grands paysages, ses ambiances uniques et ses rencontres avec l'identité auvergnate. Une véritable traversée de l'Auvergne à vélo le long de sa plus grande rivière.

La Via Allier est un tronçon de la véloroute existante V70 et un élément important du Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes (SN3V) car elle permet notamment les connexions avec les itinéraires suivants : la Loire à Vélo (EV6), la Méditerranée à Vélo (EV8) ou encore la Via Fluvia (V73). Le projet de la Via Allier est portée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui a coordonné un réseau de partenaires institutionnels.

Moulins Communauté fait partie de ces partenaires et souhaite à son tour substituer la véloroute actuelle par une véritable voie verte, infrastructure en site propre, au plus près de la rivière Allier. Sur le territoire de Moulins Communauté, le projet s'étend sur environ 25 km. Actuellement, seule la partie urbaine reliant Chavennes à Avermes au quartier des Taillades à Bressolles est en cours de réalisation, soit une sections de près de 9 km.



Un territoire tourné vers le tourisme

Le territoire de Moulins Communauté ne cesse d'étoffer, au fil des ans, son offre touristique, afin de toucher tous les publics et d'accroître sa notoriété.

Moulins et sa région à vélo



Depuis l'été 2020, c'est à vélo qu'il faut découvrir les paysages, les villages de caractère, les châteaux, les sites touristiques de Moulins et sa région. L'Office de tourisme a référencé et mis en place il y a trois ans de nombreux circuits de balade à vélo. Le service s'est enrichi, plus récemment, de nouveaux

itinéraires, cette fois destinés aux VTT et Gravel Bike. Il est possible d'accéder à ces itinéraires directement sur son téléphone mobile, en téléchargeant l'application **Cirkwi**. Au total, plus de 1000 km de balades référencés par l'Office de Tourisme de Moulins et sa région, sont accessibles via cette application. L'office de tourisme organise également un service de location de vélo, baptisé **V.Léo Loisirs**, désormais directement accessible depuis la Maison de la Rivière Allier. Un service qui trouve un réel succès auprès des touristes et pas uniquement en période estivale.

Moulins entre en scène

Mise en place en 2019, ce parcours gratuit d'illuminations du patrimoine n'a cessé depuis de renouveler et de diversifier son offre. Aux premiers monuments mis en valeur à Moulins (CNCS, Hôtel de Ville, Théâtre, Église du Sacré Cœur) se sont ajoutés des spectacles en dehors de Moulins. À Souvigny, d'abord, sur la magnifique église du prieuré mais également à Yzeure, au plan d'eau des Ozières. Après le patrimoine bâti, c'est bien le patrimoine naturel que cette dernière proposition, ludique et interactive, s'attache à mettre en lumière.



Michel BARBARIN,
Vice-président en charge du tourisme et du patrimoine :

« Nous allons écrire un nouveau schéma directeur pour préparer le développement de demain. Notre volonté est de poursuivre le développement touristique du territoire ».

Tourisme d'affaire

Idéalement située au nord de l'Auvergne, Moulins, ville d'Art et d'Histoire, est devenue depuis quelques années une ville touristique qui enchante ses visiteurs à travers son quartier médiéval et plus récemment, le Centre National du Costume de Scène qui fait rayonner la ville en France comme à l'étranger.

Ville à la campagne, Moulins propose pour accompagner les séances de travail de nombreuses activités inventives, pour des actions de motivation ou encore de team building : courses d'endurance de kart, baptême en voiture GT, descentes de l'Allier en canoë ou en paddle board, rallye découverte en ville, balades à vélo, sports collectifs...

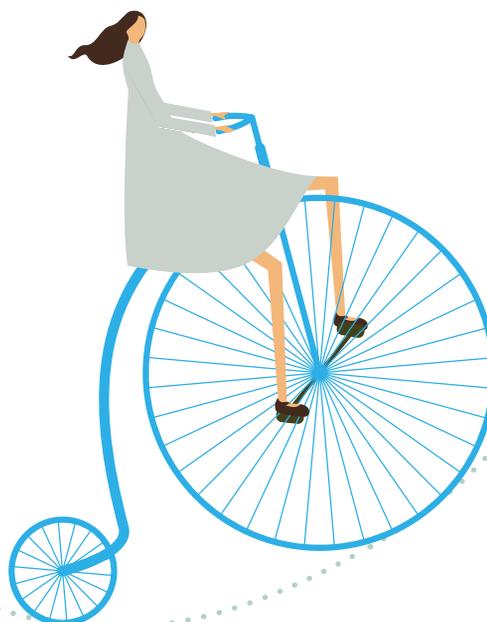
Le réseau de professionnels réunis autour de l'Office de tourisme permet d'organiser avec succès congrès, séminaires, assemblées générales ou tout autre type d'événement jusqu'à plusieurs milliers de personnes.

Quelques chiffres

Ces deux dernières années, le bilan est plutôt bon sur la fréquentation touristique de notre territoire. 2022 a été une année record, et 2023 ne démerite pas, avec plus de 11 000 actes d'accueil recensés de janvier à août. En juillet et en août, les sites culturels ont connu une fréquentation cumulée d'environ 70 000 visiteurs. Quant au service de location de vélos loisirs mis en place début juillet, les débuts sont prometteurs. 167 locations ont été enregistrées en juillet en août, contre 212 sur l'ensemble de l'année 2022.

La politique tarifaire semble adaptée et les retours ont été très positifs de la part des utilisateurs. Ce service, qui est amené à se développer, est proposé jusqu'à fin octobre à la Maison de la Rivière.





Du côté de



Bessay-sur-Allier

Le centre de secours des sapeurs-pompiers de Bessay a fêté, en septembre, son 125e anniversaire. À cette occasion, le centre a été baptisé du nom du Lieutenant Gabriel-Jean Picard, premier officier du centre qui fut incorporé en 1943. Deux de ses fils, Michel et André, l'ont rejoint en 1973, suivis par Caroline Picard, sa petite fille, en 2001. C'est aujourd'hui au tour de son arrière-petit-fils, Théo Chalmin, d'intégrer la grande famille des sapeurs-pompiers. Une cérémonie de baptême, en compagnie de ce dernier et du maire de Bessay Didier Pacqueriaud, était organisée à l'occasion de cet anniversaire.

Du côté de



Lurcy-Lévis

Un nouvel atelier a ouvert ses portes à Lurcy-Lévis, au « Traîne-Savates » situé dans l'ancien presbytère. Ce lieu d'échanges culturels, animé par l'association « Affiche Complet » propose désormais la possibilité d'apprendre à prendre un peu de hauteur... en marchant perché sur des échasses. Cette belle discipline issue du folklore landais se dévoile au public chaque mardi, de 17h45 à 18h45 jusqu'à la fin du mois de mai 2024. Pour en savoir plus sur les inscriptions, contacter Élodie Michel au 06 85 81 06 68.

Du côté de



Neuilly-le-Réal

Dans la continuité d'une exposition (Neuilly-le-Réal au XXe siècle) réalisée au début des années 2000, un groupe de travail s'est constitué, il y a quelques années, afin de réaliser un ouvrage document, dans le prolongement du travail déjà effectué à l'époque. L'équipe rédactrice a terminé ses travaux en septembre, livrant un ouvrage de près de 500 pages qui présente la commune à travers son histoire, ses activités économiques, ses services publics, sa vie culturelle et quotidienne, les guerres, la vie associative, ainsi que des souvenirs et anecdotes. Une souscription a été lancée afin d'accompagner la sortie du livre prévue d'ici la fin de l'année. Pour tout renseignement, contacter le 04 70 43 81 47.

Du côté de



Lusigny

La commune de Lusigny a fait l'acquisition, fin 2021, du dernier bar /restaurant du village. Le bâtiment va faire l'objet d'une réhabilitation complète, dans le cadre du plan d'action de l'étude de revitalisation des centres-villes centre-bourg cofinancée par le Département de l'Allier et Moulins Communauté. Dans la perspective d'un accueil au public plus vaste et de meilleures fonctionnalités de cet espace de vie, une restructuration du restaurant est prévue, avec la création d'un espace cuisine aux normes. L'investissement est estimé à environ 350 000 € et les travaux ont démarré cet été.

Vous aussi,
enrichissez cette rubrique
en nous contactant sur :
communication@agglo-moulins.fr



Paroles d'élus

Communauté d'avenir avec Pierre-André Périssol

Moulins Communauté : des ambitions traduites en actions concrètes

Depuis trois ans, les conseillers communautaires œuvrent en faveur du développement de notre territoire et des 44 communes qui le composent.

Plusieurs grands projets ont d'ores et déjà vu le jour et les dispositifs à destination des communes et de leurs habitants fonctionnent bien.

Ces trois dernières années, nous avons réalisé des investissements massifs et nous en voyons les résultats aujourd'hui.

C'est notamment le cas avec le deuxième pont sur l'Allier qui sera ouvert à la circulation en cette fin d'année. Nous avons porté ce projet depuis plusieurs années, et dans quelques semaines il sera opérationnel.

Il faut aussi souligner que ces investissements irriguent tout le territoire de Moulins Communauté, petites et grandes communes, rurales ou plus urbanisées.

Parfois, nous sommes accusés à tort de ne mener que de grands projets sur la commune de Moulins, au détriment du reste du territoire. Les faits prouvent le contraire.

En effet, les investissements sont réalisés dans des projets qui valorisent notre territoire tout entier.

Nous pouvons citer le LOGIPARC, un projet d'envergure considérable, à Montbeugny, Yzeure et Toulon-sur-Allier, ou encore la Via Allier qui traversera une partie de notre territoire.

Aussi, nous nous sommes dotés de dispositifs spécialement pensés pour le soutien aux communes rurales, pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets.

Notre objectif reste inchangé, rendre notre agglomération toujours plus attractive tout en conservant les spécificités de chaque commune.

Ainsi, Moulins Communauté met tout mettre en œuvre pour que notre territoire se développe de manière équilibrée.

Ces trois ans ont montré que nos engagements vis-à-vis des communes et de leurs habitants sont tenus. Et nous continuerons à travailler dans ce sens pour l'avenir de notre territoire.

Groupe PS et apparentés

La rentrée est compliquée pour une très grande majorité des ménages français qui font face à une inflation record et que le gouvernement refuse de mettre en place une taxe sur les superprofits alors qu'ils ont atteint des sommets.

A mi-mandat, la solidarité continue de guider notre action au sein de Moulins Communauté.

Notre engagement a permis depuis 2020 un renforcement du fonds de concours aux communes rurales, la création d'une mutuelle communautaire et bientôt un centre de santé avec des médecins salariés pour un meilleur accès aux soins pour tous.

Les aménagements des berges de l'Allier sont une réussite appréciée de tous, nous devons maintenant tous œuvrer pour que des investissements se réalisent sur les autres communes que la ville centre.

Alors que les études viennent d'être finalisées, nous défendons la création d'un dojo départemental pour le judo mais aussi les autres arts martiaux, les scolaires et les seniors qui sont de plus en plus nombreux et pour qui le sport est essentiel en termes de santé et de lien social.

La diversification des activités au sein du Logiparc défendue par notre groupe permet enfin une véritable dynamique économique sur le site avec des centaines d'emplois espérés. Comme le montrent les derniers événements en France et dans le Monde, la priorité pour cette 2^{ème} partie de mandat doit être axée sur des projets qui concourent à la lutte contre le dérèglement climatique : schéma de déplacement global intégrant piétons et vélos, via allier, gratuité des transports urbains, ressourcerie, production d'énergie décarbonée,...On le doit à nos générations futures.

Groupe de la Gauche démocrate et écologiste

3 ans pour agir ! Nous sommes élu.es communautaires depuis trois ans et beaucoup de défis restent à relever pour cette deuxième partie de mandat. En effet, notre groupe de la gauche démocrate et écologiste a fait le choix de ne pas participer à l'exécutif de Moulins Communauté considérant qu'aucun projet fédérateur ne permettait de répondre aux enjeux d'aujourd'hui (économiques, environnementaux, écologiques, de démocratie). Néanmoins, nous n'avons eu de cesse de porter des propositions qui améliorent la vie de nos communes et de nos concitoyens. Nous poursuivrons ce travail en concertation avec comme priorité : LA SOLIDARITE.

Solidarité entre les territoires et les communes afin que le budget communautaire serve de façon plus équitable les 44 communes de Moulins Communauté et à travers elles, l'ensemble de leurs habitants. Nos projets structurants doivent s'installer sur toutes les communes, de façon plus équitable. Les services doivent

également se déployer de façon plus équilibrée. Nous pensons au transport par exemple.

Solidarité envers les populations touchées par les effets de l'inflation et de la vie chère. Cette solidarité est déjà à l'œuvre sur notre territoire avec des associations comme premier rempart à la pauvreté. Elles agissent au quotidien et nous devons engager un véritable travail pour les soutenir, tant dans leurs investissements que dans leur fonctionnement.

Solidarité en matière de développement économique avec la fin du transfert des zones d'activité qui permettrait des installations d'entreprises mieux réparties.

Il reste trois ans pour agir et nous ne sommes pas à court de propositions pour permettre à notre territoire communautaire d'être au cœur des défis de demain.

M
MÉDIATHÈQUE
Samuel Paty
Moulins Communauté

16 SEPTEMBRE 2023
- 7 JANVIER 2024

EXPOSITION
SECRETS
DE LA RENAISSANCE

ENTRÉE LIBRE
GRATUIT

Moulins Communauté
Ensemble, construisons notre avenir

© Gallica, illustration tirée du Traité de la cabale de Jean Thibaud

© C. YouCom

NUMÉROS UTILES

MOULINS COMMUNAUTÉ

8 place Maréchal de Lattre de Tassigny
CS 61625 - 03016 Moulins Cedex
04 70 48 54 54 - F. 04 70 48 54 49
www.agglo-moulins.fr

EAU ET ASSAINISSEMENT

04 70 48 54 60

N° d'urgence eau et assainissement
T. 06 08 83 16 07 (hors horaires bureau)

CENTRE AQUALUDIQUE L'OVIVE

Rue Félix Mathé - 03000 Moulins
04 70 34 04 05

SALLE « LA RIBAMBELLE »

03230 Lusigny

STADE D'ATHLÉTISME

Rue Félix Mathé - 03000 Moulins
04 70 34 24 99

COMPLEXE DE LA RAQUETTE

Zone de Millepertuis - 03400 Yzeure
04 70 34 04 05

PÔLE D'ÉDUCATION**ET DE PRÉVENTION ROUTIÈRE**

Avenue des Isles - 03000 Avermes
04 70 47 02 14

ÉCOLE DE MUSIQUE

5 place Maréchal de Lattre de Tassigny
03000 Moulins
04 70 44 09 99

MÉDIATHÈQUE MOULINS

8 place Maréchal de Lattre de Tassigny
03000 Moulins
04 43 51 00 00

MÉDIATHÈQUE LURCY-LÉVIS

72 boulevard Gambetta
03320 Lurcy Lévis
04 70 67 62 33

BOUTIQUE ALÉO

Place Jean Moulin - 03000 Moulins
04 70 20 23 74 - www.moulins-bus.com
Aléo à la demande et PMR :
04 73 60 41 60

ESPACE PATRIMOINE

83 rue d'Allier - 03000 Moulins
04 70 48 01 36

PARC MOULINS EXPO

Avenue des Isles - 03000 Avermes
04 70 20 19 15

CIAS

Sésame, 1/3 rue Berthelot
03000 Moulins
04 70 48 54 93 ou 04 70 48 54 59

SICTOM NORD ALLIER

RD 779 - Lieu-dit « Prends-y Garde »
03230 Chézy - 04 70 46 77 19
www.sictomnordallier.fr

**OFFICE DE TOURISME
DE MOULINS ET SA RÉGION**

11 rue François Péron
BP 641 - 03006 Moulins Cedex
04 70 44 14 14
www.moulins-tourisme.com

Inauguration

Dès 15 h, défilé fabuleux
Grand feu d'artifice

18 SAMEDI
NOVEMBRE 2023

BIENVENUE
SUR LE **2^e** **PONT**